

*Questions orales*

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, j'ai dit hier que je m'étais entretenu avec des représentants de certaines sociétés qui pourraient décider de participer au consortium et que les membres du consortium s'étaient eux aussi entretenus avec eux. Avant-hier, j'ai eu une réunion à Toronto avec des dirigeants de la société Shell Canada qui m'ont fait savoir qu'ils avaient contacté plusieurs sociétés intéressées. Il n'est pas souhaitable à mon avis que je divulgue leurs noms pour l'instant. C'est au consortium de le faire. Il s'agit de tractations confidentielles entre des sociétés privées et je n'ai pas l'intention de donner des noms.

## ON DEMANDE DE S'ENGAGER À FAIRE AVANCER LE PROJET

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Madame le Président, bien que la Banque du Canada ait relevé son taux d'escompte hier, notre monnaie a perdu deux cinquièmes de cent et valait \$81.68c. à la fermeture. Ce matin, à l'ouverture, le dollar canadien était coté à \$81.42c. soit un quart de point de moins. La chute de la valeur de notre monnaie contribue à stimuler l'inflation et favorise la hausse des taux d'intérêt. Les experts attribuent cette baisse aux nouvelles concernant le projet Alsands. Afin d'arrêter cette chute libre de notre monnaie, le ministre peut-il nous faire la promesse ferme que le projet Alsands va être mené à bien?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, si l'opposition voulait bien mettre un terme au genre de discours qu'elle a pris l'habitude de nous tenir sur de nombreux sujets dont celui de l'énergie, je pense que cela contribuerait beaucoup à soutenir notre monnaie.

**M. Clark:** Pourquoi ne pas invoquer la loi martiale?

## LA PRÉDICTION RELATIVE À L'AUTARCIE

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Madame le Président, je suis prêt à assumer une foule de responsabilités, mais je ne suis quand même pas responsable de l'échec du Programme énergétique national.

Le ministre affirmait dans le Programme énergétique national que nous jouirions de l'autarcie pétrolière d'ici 1990, notamment grâce au pétrole provenant des nouveaux gisements de pétrole lourd et des sables bitumineux. Comme ces projets tombent à l'eau l'un après l'autre, il prétend maintenant que nous n'avons pas besoin des sables bitumineux pour devenir autarciques, à cause d'Hibernia et des autres gisements du littoral de l'Atlantique, en dépit du fait qu'il n'a pas encore réussi à s'entendre avec les provinces Maritimes. Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi nous devrions juger sa dernière prédiction plus exacte que celle qu'il faisait il y a 15 mois au sujet du Programme énergétique national?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, à notre avis, il faut s'efforcer à donner suite au projet Alsands. Nous croyons qu'il contribuerait à nous rendre autarciques d'ici 1990. Je dois

ajouter, toutefois, que depuis 15 mois une foule d'autres données ont été obtenues sur les réserves de la mer de Beaufort et les gisements du littoral de l'Atlantique. Ces données sont fort encourageantes et nous permettent de croire que nous pourrions devenir autarciques d'ici 1990 grâce aux découvertes faites au large des côtes et dans la mer de Beaufort.

\* \* \*

## L'ÉNERGIE

## L'EXPLOITATION DES RESSOURCES AU LARGE DE LA CÔTE EST

**M. Howard Crosby (Halifax-Ouest):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, de Mines et des Ressources et a trait au règlement du conflit relatif à la gestion et à la propriété des richesses sous-marines qui oppose le gouvernement fédéral et les provinces de la côte de l'Atlantique. Comme le ministre le sait, les provinces de l'Atlantique fondent une bonne partie de leurs espoirs pour l'avenir sur l'exploitation accélérée des richesses sous-marines, mais cette exploitation a été retardée par le conflit qui oppose le gouvernement fédéral aux provinces. Le ministre peut-il nous dire où en sont les négociations, surtout avec la Nouvelle-Écosse? Peut-il garantir à la Chambre que le gouvernement fédéral conclura une entente raisonnable avec la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve et qu'il leur permettra non seulement de participer à l'exploitation de ces ressources, mais aussi d'obtenir une juste part des recettes produites?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, je suis heureux de pouvoir annoncer à la Chambre que nous avons conclu une entente de principe avec la Nouvelle-Écosse pendant la nuit.

**Des voix:** Bravo!

● (1120)

**M. Lalonde:** Cette entente a été conclue au cours d'entretiens qui se sont déroulés hier soir. Il reste encore quelques détails à mettre au point. J'imagine que ces questions seront réglées d'ici le milieu de la semaine prochaine. Si cette entente est signée, elle sera très avantageuse pour la Nouvelle-Écosse et devrait satisfaire l'ensemble des Canadiens. Elle devrait garantir que les travaux en cours ne seront pas retardés par le conflit relatif à la compétence, comme le député l'a laissé entendre, et que les richesses sous-marines seront exploitées encore plus rapidement à l'avenir.

Bien entendu, les modalités de l'entente seront divulguées une fois que tous les détails auront été réglés et que l'entente sera prête à être signée. Je puis cependant annoncer dès aujourd'hui que nous avons accompli beaucoup de progrès dans nos négociations avec la Nouvelle-Écosse. J'espère que nous pourrions maintenant accomplir autant de progrès dans nos entretiens avec le gouvernement de Terre-Neuve et que celui-ci acceptera de collaborer avec nous comme l'ont fait les gouvernements de la Nouvelle-Écosse, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique cette année.